

URGENCES DENTAIRES

EN NOUVELLE-
AQUITAINE



Améliorer la réponse aux besoins de soins urgents dentaires les dimanches et jours fériés, désengorger la régulation du SAMU-Centre 15 et disposer d'une meilleure organisation des RDV d'urgences durant la garde dentaire

Porteurs du projet :

Conseil régional de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la région Nouvelle-Aquitaine ; ARS Nouvelle-Aquitaine

Partenaires :

Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de Gironde ; Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes des Deux-Sèvres ; Service d'aide médicale urgente de Gironde et des Deux-Sèvres ; Union régionale des professionnels de santé Chirurgiens-dentistes



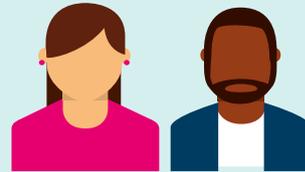
NOUVELLE-AQUITAINE
(33, 79)



Durée :
2 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
173,9 K€
Fonds d'intervention
régional (FIR) :
20 K€



Patients :
population générale



Publié au Recueil des
Actes Administratifs
le 13/10/2021



Financement
complémentaire :
forfait horaire de régulation
au sein du Centre 15
les dimanches
et jours fériés



Art.
51

Innovation

En santé